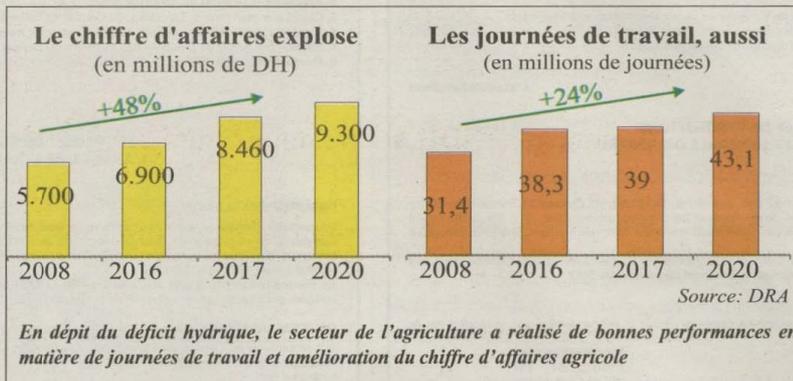


L'agriculture, premier employeur de la région

De notre correspondant permanent, Ali KHARROUBI

- Le secteur absorbe 35% de la main d'œuvre à lui seul
- Création de 39 millions de journées de travail en 2017
- Plan Maroc vert: les objectifs de mi-parcours atteints



En dépit du déficit hydrique, le secteur de l'agriculture a réalisé de bonnes performances en matière de journées de travail et amélioration du chiffre d'affaires agricole

MALGRÉ le stress hydrique les actions lancées dans le cadre du Plan Maroc vert (PMV) réalisent un score exceptionnel. Tous les objectifs, de mi-parcours, sont au vert et ont permis au secteur d'améliorer le PIB local. L'agriculture assure 17% du PIB régional et 35% de la main d'œuvre. L'Oriental est en phase de réaliser des productions record en agrumes avec 324.000 tonnes et en pommes de terre avec 108.300 tonnes. D'autres cultures surfent sur de bons résultats: 250.000 tonnes de céréales, 150.000 tonnes d'olives, 47.000 tonnes de vigne. Dans le sillage les projets du pilier II, consacré à l'économie solidaire, ont bénéficié à 15.862 petits agriculteurs. 19 autres projets seront lancés en 2018 au profit de 4.850 agriculteurs.

En parallèle, 102 projets ont ciblé le pilier I, dont 72 programmes sont déjà achevés. Ils concernent les agrumes, l'arboriculture, la betterave à sucre, les céréales, le lait, les maraichages, les olives, la vigne et

l'élevage. Un programme qui a permis la distribution de 57.791 hectares octroyés dans le cadre des encouragements pour l'investissement privé. Sur le plan financier 5,2 milliards de DH lui ont été consacrés. La filière des agrumes vient en tête des bénéficiaires avec 2,9 milliards de DH. En parallèle sept projets d'agrégation agricole ont été lancés: valorisation des agrumes GKB, agrégation pour les stations de conditionnement de la coopérative Fethi, Proagor et Tarifit, agrégation de la betterave à sucre autour de la raffinerie de l'Oriental (Zaio), agrégation de la filière laitière avec les sociétés Oued Za et Colaimo. Parallèlement, des réunions avec les agrégateurs ont été tenues pour les inciter à mettre en conformité leurs projets. Toutefois certaines réalisations sont confrontées à des contraintes de mise en œuvre et de conformité selon les nou-

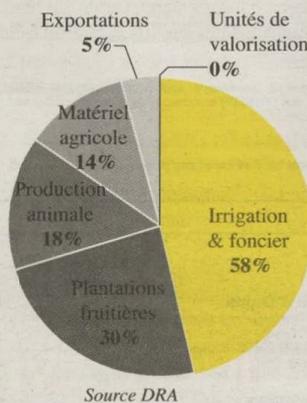
tures du Ministère de l'Agriculture pour la prospection des nouveaux agrégateurs.

Concernant les projets transverses structurants, ils concernent l'aménagement hydro-agricole du périmètre de Tafрата (au profit de 525 agriculteurs, avec un investissement de 356,61 MDH), l'aménagement du nouveau périmètre irrigué Oulad Daoud Zkhanine (au profit de 247 agriculteurs pour 147 MDH), la réutilisation des eaux épurées de la Step d'Oujda pour l'irrigation (248 agriculteurs et 204

MDH), l'adduction à partir du barrage Sfeissif vers la palmeraie de Figuig (1.363 agriculteurs pour 190 MDH d'investissement).

Le programme de développement des parcours et de l'élevage a aussi bénéficié d'une attention particulière (6,5 millions d'hectares au niveau des provinces: Figuig, Jerada, Taourirt et Guercif) ont bénéficié de 200 MDH pour assurer leur protection et la régénération des plantes médicinales et aromatiques. Idem pour l'intensification de la production des viandes rouges par le développement de l'élevage engraisseur au niveau de la province de Taourirt. S'y ajoute le programme national en économie d'eau avec équipement des installations en irrigation localisée. Pour le développement des produits du terroir et leur commercialisation, 15 MDH ont été alloués aux unités de valorisation. Cela a permis la labellisation de 8 produits (clémentine de Berkane, agneau de Bniguil, dattes Aziza, nèfles de Zegzel, feuilles séchées du roma-

Quelles subventions pour quelles filières?



Dans le cadre du fonds de développement agricole, 1.664 dossiers ont été traités en 2017 avec un investissement global de 336 millions de DH dont 196 millions de DH sous forme de subventions

Contraintes de plantation

LA mise en œuvre de certaines composantes en matière de plantation se heurte au désistement des bénéficiaires de quelques projets de plantation au moment des travaux, la non disponibilité ou l'éloignement des points d'eau dans les périmètres de plantation pour assurer l'irrigation d'appoint, le manque d'adhésion des agriculteurs bénéficiaires pour l'entretien des périmètres cédés (plusieurs parcelles ont été abandonnées après session des périmètres aux organisations professionnelles). S'ajoutent les difficultés d'exécution des marchés de plantations fruitières selon le CPS proposé par le Ministère, notamment en ce qui concerne le taux de réussite qui est fixé à 100% (difficile à atteindre pour certaines espèces tels l'amandier, l'olivier...).

A ces difficultés la Direction régionale d'agriculture propose la mise en application d'un modèle type d'engagement, à faire signer par les bénéficiaires et les organisations professionnelles agricoles (OPA) porteuses des projets au moment de la validation du projet. Elle a également programmé la création des points d'eau ou l'utilisation des tracteurs-citernes pour les projets de micro-irrigation avant et après les plantations. □

veaux textes d'agrégation. Ce qui nécessite la fixation d'un délai aux agrégateurs pour présenter leurs demandes de mise en conformité. Un travail tributaire de la coordination entre les différentes struc-

ture, huiles d'olive de Tafarsite et Al-afiya). Cinq autres cultures sont en cours de certification (Truffes du désert, dattes Assiane, miel du romarin, amandes de Bni snassen et olives de table de Guercif). □